



## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

### Identification de la substance ou du mélange

- Nom du produit** : REFLO<sup>MC</sup> 68A  
**Code** : REFL68A, 490-105  
**Utilisation de la substance/du mélange** : Ce produit est conçu pour lubrifier les compresseurs de réfrigération contenant de l'ammoniac.

### Identification de la société/entreprise

- Producteur** : Petro-Canada Lubricants Inc.  
2310 Lakeshore Road West  
Mississauga, Ontario  
Canada L5J 1K2
- Fournisseur** : Petro-Canada Europe Lubricants  
The Manor  
Haseley Business Centre  
Warwick, Warwickshire  
CV35 7LS  
United Kingdom  
Tel: +44 (0) 2476-247294  
Fax: +44 (0) 2476-247295
- Numéro de téléphone d'appel d'urgence** : Suncor Énergie: (001) 403-296-3000  
Centre canadien d'urgence transport CANUTEC: (001) 613-996-6666  
Numéro des centres antipoison: Consulter l'annuaire téléphonique.

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Le produit n'est pas classé dangereux selon la directive 1999/45/CE et ses amendements.

**Classification** : Non classé.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

## 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

**Substance/préparation** : Préparation

Nom des composants	Numéro CAS	%	Numéro CE	Classification
Mélange d'huiles de base rigoureusement hydrotraitée et hydrocraquée (pétrolier).	Mélange	-	Mélange	Non classé. [2]

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

[1] Substance classée avec un danger pour la santé ou l'environnement

[2] Substance avec une limite d'exposition au poste de travail

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

## 4. PREMIERS SECOURS

### Premiers secours

- Inhalation** : Transporter la personne incommodée à l'air frais. Garder la personne au chaud et au repos. S'il ne respire pas, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, que le personnel qualifié pratique la respiration artificielle ou administre de l'oxygène. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
- Ingestion** : Rincez la bouche avec de l'eau. Transporter la personne incommodée à l'air frais. Garder la personne au chaud et au repos. Si une personne a avalé de ce produit et est consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

## 4. PREMIERS SECOURS

- Contact avec la peau** : Laver soigneusement la peau au savon et à l'eau ou utiliser un nettoyant cutané reconnu. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
- Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. En cas d'irritation, consulter un médecin.
- Protection des sauveteurs** : Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.
- Note au médecin traitant** : Pas de traitement particulier. Traitement symptomatique requis. Contacter immédiatement un spécialiste pour le traitement des intoxications, si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### Moyens d'extinction

- Utilisables** : Utiliser un agent extincteur approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.
- Non utilisables** : Aucun connu.
- Risques particuliers liés à l'exposition au produit** : L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur.
- En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.
- Produits de la combustion** : Oxydes de carbone (CO, CO<sub>2</sub>), oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>), oxydes de soufre (SO<sub>x</sub>), hydrocarbures, fumée et vapeurs irritantes comme produits d'une combustion incomplète.
- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre l'incendie** : Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive.
- Remarque** : Ne pas mettre sous pression, couper, souder, braser, perforer, meuler les conteneurs ni les exposer à la chaleur ou à une source d'inflammation.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

- Précautions individuelles** : Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. NE PAS TOUCHER ni marcher dans le produit répandu. Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
- Précautions relatives à l'environnement** : Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit.
- Méthodes de nettoyage**
- Petit déversement accidentel** : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau ou absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un contenant à déchets approprié. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.
- Grand déversement accidentel** : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Bloquer toute pénétration possible dans les égouts, les cours d'eau, les caves ou les zones confinées. Laver le produit répandu dans une installation de traitement des effluents ou procéder comme suit. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir section 13). Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Nota : Voir section 1 pour le contact en cas d'urgence et voir section 13 pour l'élimination des déchets.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- Manipulation** : Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer.
- Stockage** : Stocker conformément à la réglementation locale. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la section 10). Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

### Matériaux d'emballage

- Recommandé** : Utiliser le récipient d'origine.

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Valeurs limites d'exposition

<u>Nom des composants</u>	<u>Limites d'exposition professionnelle</u>
Mélange d'huiles de base rigoureusement hydrotraitée et hydrocraquée (pétrolier).	<b>ACGIH TLV (États-Unis). Notes: (brouillard d'huile)</b> TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> 8 heure(s). STEL: 10 mg/m <sup>3</sup> 15 minute(s).

- Procédures de surveillance recommandées** : Si ce produit contient des ingrédients présentant des limites d'exposition, il peut s'avérer nécessaire d'effectuer un examen suivi des personnes, de l'atmosphère sur le lieu de travail ou des organismes vivants pour déterminer l'efficacité de la ventilation ou d'autres mesures de contrôle ou évaluer le besoin d'utiliser du matériel de protection des voies respiratoires. Il importe de vous reporter à la norme européenne EN 689 concernant les méthodes pour évaluer l'exposition par inhalation aux agents chimiques et aux documents de politique générale nationaux relatifs aux méthodes pour déterminer les substances dangereuses.

### Contrôle de l'exposition

- Contrôle de l'exposition professionnelle** : Aucune ventilation particulière requise. Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air. Si ce produit contient des composants pour lesquels des contraintes liées à l'exposition existent, utiliser des enceintes de protection, une ventilation locale par aspiration, ou d'autres moyens de contrôle automatiques intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien inférieur aux limites recommandées ou légales.

- Mesures d'hygiène** : Se laver abondamment les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes ainsi qu'à la fin de la journée de travail. Il est recommandé d'utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements potentiellement contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. S'assurer que les dispositifs rince-œil automatiques et les douches de sécurité se trouvent à proximité de l'emplacement des postes de travail.

- Protection respiratoire** : Porter un appareil de protection respiratoire muni d'un purificateur d'air ou à adduction d'air, parfaitement ajusté et conforme à une norme en vigueur si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu. Recommandé: filtre de vapeurs organiques

- Protection des mains** : Le port de gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, est obligatoire en tout temps lors de la manutention de produits chimiques si une évaluation des risques le préconise. Recommandé: néoprène, nitrile, alcool polyvinyle (PVA), Viton.

- Protection des yeux** : Utiliser une protection oculaire conforme à une norme approuvée dès lors qu'une évaluation du risque indique qu'il est nécessaire d'éviter l'exposition aux projections de liquides, aux fines particules pulvérisées ou aux poussières.

- Protection de la peau** : L'équipement de protection personnel pour le corps devra être choisi en fonction de la tâche à réaliser ainsi que des risques encourus, et il est recommandé de le faire valider par un spécialiste avant de procéder à la manipulation du produit.

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

**Contrôle de l'exposition de l'environnement** : Il importe de tester les émissions provenant des systèmes de ventilation ou du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Informations générales

#### Aspect

**État physique** : Liquide visqueux.  
**Couleur** : Jaune clair transparent.  
**Odeur** : Hydrocarbure.

### Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

**Point d'ébullition** : 380 à 550°C (716 à 1022°F)  
**Point d'éclair** : Creuset ouvert: 236°C (456.8°F) [Cleveland.]  
**Température d'auto-inflammation** : Point d'incendie: 260°C (500°F)  
**Densité relative** : 0.866 kg/L @ 15°C (59°F)  
**Solubilité** : Insoluble dans l'eau.  
**Viscosité** : 57.8 cSt @ 40°C (104°F), 7.86 cSt @ 100°C (212°F), VI=101  
**Point d'écoulement** : -42°C (-44°F)

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Stabilité chimique** : Le produit est stable.  
**Matières à éviter** : Réactif avec agents comburants et les agents réducteurs.  
**Produits de décomposition dangereux** : Susceptible de dégager des COx, NOx, SOx, diphénylamine, hydrocarbures, fumées et vapeurs irritantes, en présence de chaleur jusqu'à décomposition.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### Effets aigus potentiels sur la santé

**Inhalation** : Aucun effet important ou danger critique connu.  
**Ingestion** : Aucun effet important ou danger critique connu.  
**Contact avec la peau** : Aucun effet important ou danger critique connu.  
**Contact avec les yeux** : Aucun effet important ou danger critique connu.

#### Toxicité aiguë

Nom du produit/composant	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
Mélange d'huiles de base rigoureusement hydrotraiteée et hydrocraquée (pétrolier).	DL50 Cutané	Lapin	>2000 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	>5000 mg/kg	-
	CL50 Inhalation	Rat	>2500 mg/m <sup>3</sup>	4 heures
	Poussière et brouillards			

**Conclusion/Résumé** : Non disponible.

### Effets chroniques potentiels pour la santé

#### Toxicité chronique

**Conclusion/Résumé** : Non disponible.

#### Irritation/Corrosion

**Conclusion/Résumé** : Non disponible.

#### Sensibilisant

**Conclusion/Résumé** : Non disponible.

#### Cancérogénicité

**Conclusion/Résumé** : Non disponible.

#### Mutagénicité

**Conclusion/Résumé** : Non disponible.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### Tératogénéicité

**Conclusion/Résumé** : Non disponible.

### Toxicité pour la reproduction

**Conclusion/Résumé** : Non disponible.

**Effets chroniques** : Aucun effet important ou danger critique connu.

**Cancérogénéicité** : Non inscrit comme cancérogène sur les listes de l'OSHA, du NTP et de l'IARC.

**Mutagéicité** : Aucun effet important ou danger critique connu.

**Tératogénéicité** : Aucun effet important ou danger critique connu.

**Effets sur le développement** : Aucun effet important ou danger critique connu.

**Effets sur la fertilité** : Aucun effet important ou danger critique connu.

### Signes/symptômes de surexposition

**Inhalation** : Aucune donnée spécifique.

**Ingestion** : Aucune donnée spécifique.

**Peau** : Aucune donnée spécifique.

**Yeux** : Aucune donnée spécifique.

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

**Effets sur l'environnement** : Aucun effet important ou danger critique connu.

### Écotoxicité en milieu aquatique

**Conclusion/Résumé** : Non disponible.

### Biodégradabilité

**Conclusion/Résumé** : Non disponible.

**Autres effets nocifs** : Aucun effet important ou danger critique connu.

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

**Méthodes d'élimination des déchets** : Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. Les conteneurs vides ou les saches internes peuvent retenir des restes de produit. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Élimination des produits excédentaires et non recyclables par une entreprise autorisée de collecte des déchets. La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation.

**Déchets Dangereux** : À la connaissance actuelle du fournisseur, ce produit n'est pas considéré comme un déchet dangereux tel que défini par la Directive UE 91/689/CEE.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### Réglementation internationale du transport

Informations réglementaires	Numéro ONU	Nom d'expédition	Classes	GE*	Étiquette	Autres informations
Classe ADR/RID	Non disponible.	Non disponible.	Non disponible.	-		-
Classe ADN/ADNR	Non disponible.	Non disponible.	Non disponible.	-		-
Classe IMDG	Non disponible.	Non disponible.	Non disponible.	-		-
Classe IATA	Non disponible.	Non disponible.	Non disponible.	-		-

GE\* : Groupe d'emballage

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### Réglementations de l'Union Européenne

Déterminés en accord avec les directives de l'UE 67/548/EEC et 1999/45/EC (y compris les amendements), la classification et l'étiquetage prennent en compte l'usage prévu du produit.

**Phrases de risque** : Ce produit n'est pas classé selon la législation de l'Union européenne.

### Autres Réglementations UE

**Phrases d'avertissement supplémentaire** : Fiche de données de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.

### Réglementations Internationales

**Inventaire du Canada** : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

**Inventaire des États-Unis (TSCA 8b)** : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

**Inventaire d'Europe** : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

## 16. AUTRES DONNÉES

**Principales sources de données** : Disponible sur demande.  
<sup>MC</sup> Marque de commerce de Suncor Énergie Inc. Utilisée sous licence.

### Historique

**Date d'impression** : 6/15/2010.

**Date d'édition/ Date de révision** : **15 Juin 2010**

**Date de la précédente édition** : **5/28/2009.**

**Élaborée par** : **Product Safety - RS**

☑ Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

**Pour obtenir des exemplaires de FS** : Internet: [lubricants.petro-canada.ca/fs](http://lubricants.petro-canada.ca/fs)

Lubrifiants:  
Ouest du Canada, téléphone: (001) 800-661-1199; télécopieur: (001) 800-378-4518  
Ontario et Centre du Canada, téléphone: (001) 800-576-1686; télécopieur: (001) 800-201-6285  
Québec et Est du Canada, téléphone: (001) 800-576-1686; télécopieur: (001) 800-201-6285

Pour de l'information sur la prévention reliée aux produits: (001) 905-804-4752

### Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-dessus mentionné, ni aucun de ses sous-traitants ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à l'intégralité des renseignements contenus dans le présent document. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des substances ou préparations.

Toutes les substances ou préparations peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits dans le présent document, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.